

Alors que **les mineurs sont de plus en plus exposés aux images pornographiques**, le gouvernement envisage de demander aux fournisseurs d'accès à Internet d'appliquer d'office le filtre parental.

Le contrôle parental sur le Net doit-il être obligatoire ?

oui



Justine Atlan
Directrice générale de l'association e-Enfance qui vise à protéger les enfants des dangers du Web et lutte contre le cyber-harcèlement.

“De 95 à 98 % des images porno sont détectées grâce à ces logiciels”

Depuis qu'Internet existe, il n'y a pas de meilleur outil que le logiciel de contrôle parental pour bloquer l'accès aux images pornographiques. Installé sur l'ordinateur et protégé par un mot de passe, il fonctionne en permanence et est mis à jour régulièrement. D'après les tests effectués par notre association, de 95 % à 98 % des images porno sont détectées, grâce à l'analyse des visuels et des mots présents. Il permet aussi de limiter l'accès aux sites de rencontres, de jeux d'argent...

Son installation automatique serait une bonne chose, car rares sont les parents à savoir que tous les fournisseurs d'accès à Internet

proposent un filtre gratuit. La plupart des utilisateurs protègent leurs appareils avec des antivirus mais sont moins vigilants avec les images porno ! Alors que le smartphone est désormais le support le plus utilisé pour visionner un film X, les opérateurs téléphoniques comme Orange, SFR Numericable et Bouygues Télécom proposent aussi aux parents un contrôle pour le téléphone de leurs enfants. Ils peuvent décider de leur temps de connexion, interdire l'accès à des sites... Ces solutions simples et efficaces ne sont pas assez médiatisées par les professionnels de la téléphonie et du Web. Les installer d'office renverserait la tendance !

non



Gordon Choisel
Président de l'association Ennoccence qui cherche à protéger les enfants contre les risques d'exposition à la pornographie en ligne.

“C'est aux parents de sensibiliser leurs enfants aux bonnes pratiques”

La moitié des adolescents de 15 ans interrogés ont déjà vu un film X, selon l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique, et cet âge baisse année après année. Face à ce fléau, le contrôle parental n'est pas une mesure suffisante. La toute première exposition à la pornographie se fait via des sites non porno, comme ceux de streaming ou de téléchargements illégaux, qui ne sont pas filtrés par le contrôle parental. Des bandeaux ou des fenêtres pop-up publicitaires pour des pages X s'affichent alors que vous êtes en train de chercher un dessin animé ! Le contrôle parental

peut laisser les parents penser qu'ils n'ont plus à surveiller leurs enfants ; or il faut au contraire les responsabiliser pour qu'ils soient à leurs côtés et les sensibilisent aux bonnes pratiques. Tout comme ils leur apprennent à ne pas voler, ils doivent leur expliquer qu'on ne surfe pas sur des sites illégaux.

Du côté législatif, il faut aller plus loin et lutter contre les plateformes illégales. Internet ne peut pas être une zone franche, sans règles. Certains pays, engagés dans un meilleur contrôle du Net, tentent de contraindre les géants du numérique. La France devrait s'inscrire clairement dans une démarche similaire.

par
Clémence
Levasseur
photos
Capucine
Bailly